



50ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme en Ethiopie

Genève, le 30 juin 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission internationale d'experts pour son compte rendu.

Mon pays salue les progrès réalisés en terme de trêve humanitaire et d'accès effectif de l'aide au Nord de l'Ethiopie. La Suisse salue également les efforts déployés par la Task force interministérielle, la Commission éthiopienne des droits de l'homme et le bureau du Haut-Commissariat pour assurer la mise en œuvre des recommandations du rapport conjoint et lutter contre l'impunité. Elle appelle toutes les acteurs qui ne l'ont pas encore fait à accepter les conclusions du rapport et à prendre des mesures pour mettre en œuvre ses recommandations.

Néanmoins, la Suisse reste préoccupée par les violations et atteintes aux droits de l'homme et les violations du droit international humanitaire commises depuis le début du conflit. Elle appelle les différents acteurs à poursuivre leurs efforts en vue d'enquêter sur toutes les violations et abus qui ont été perpétrés en Ethiopie par toutes les parties et d'assurer que la justice soit rendue de manière transparente et équitable.

Madame, Monsieur les Experts,

Comment la Commission internationale d'experts entend-elle trouver une manière de coopérer constructivement avec les acteurs nationaux et leurs efforts en matière de lutte contre l'impunité ?

Je vous remercie.